

SOSLH 273/6

6151

(1939)

A

Location par la S.N.C.F. d'immeubles appartenant aux anciennes Compagnies

Location par la S.N.C.F. d'immeubles appartenant aux anciennes Compagnies

Paiement du loyer

Lettre du Pt du C.A. de la Cie du Nord à la S.N.C.F.	21. 6.39
Réponse de la S.N.C.F.	17. 7.39

## SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

-:-:-:-:-

D 93159/39

C O P I E

17 Juillet 1939

Monsieur le Président,

Comme suite à votre lettre D. F./n°261 en date du 21 Juin 1939, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je donne les instructions pour que la somme de 135.102 f,75, montant provisoire pour le terme de Juillet 1939 des immeubles et locaux du Domaine Privé de votre Compagnie pris en location par la S.N.C.F. soit virée au compte vde votre Compagnie.

Il est entendu que, comme précédemment, ce règlement ne vaut qu'à titre de provision, sous réserve du redressement à opérer après fixation définitive des loyers.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

LE PRESIDENT  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signé : GUINAND

Monsieur le Président du Conseil d'Administration  
de la Compagnie du Chemin de fer du Nord

3, rue Chauchat

PARIS (9<sup>e</sup>)

COMPAGNIE  
DU CHEMINS DE FER DU  
NORD

Paris, le 21 juin 1939

Conseil d'Administration

3, rue Chauchat (9e)

D.F./ N° 261

COPIE

Monsieur le Président,

Comme suite aux lettres que nous avons échangées au sujet du loyer des Immeubles du Domaine Privé de notre Compagnie occupés par la SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS, nous avons l'honneur de vous faire parvenir, ci-inclus, en deux exemplaires, les relevés des termes échus au 30 juin 1939.

Nous vous serions <sup>très</sup>/obligés des instructions que vous voudrez bien donner pour nous en faire tenir le montant en un virement sur la Banque de France, soit....Frs. 135.102,75.

Dès réception, nous vous en ferons parvenir la quittance.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments de haute considération.

LE PRESIDENT  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signé : E. de ROTHSCHILD

Monsieur GUINAND  
Président du Conseil d'Administration  
de la S.N.C.F.